

L'Union européenne soutient la conservation et la valorisation des écosystèmes fragilisés et la paix et la sécurité en Afrique centrale

La Commission européenne a approuvé aujourd'hui deux projets régionaux en faveur de la région Afrique centrale qui seront mis en œuvre en partenariat avec la Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) pour un montant total de 41.92 millions d'euros: un projet de conservation et de valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale (30 millions d'euros) et un projet en matière de paix et de sécurité (11.92 millions d'euros).

"Je me réjouis de l'adoption de ces deux programmes qui touchent à deux secteurs d'importance capitale, non seulement pour la région Afrique centrale, mais aussi plus globalement. La préservation des écosystèmes fait pleinement partie de la stratégie de l'UE pour promouvoir et protéger la biodiversité ainsi que dans le cadre de sa lutte contre les effets du changement climatique. De même, la paix et la sécurité sont d'indispensables conditions pour le développement de la région, et plus largement influent sur la stabilité du continent.", a déclaré à cette occasion Thierry Mathisse, Chef de Délégation de l'UE au Gabon.

Le projet de conservation et de valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique Centrale (30 millions d'euros) vise à renforcer les capacités de gestion de la CEEAC et du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) afin de garantir la pérennité des services environnementaux, la conservation, à long terme, de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles nécessaires au développement intégré de la région. Ce projet intégrera activement les populations riveraines et les administrations nationales et locales et participera à l'objectif de réduction des effets des changements climatiques.

Le projet d'appui à la CEEAC en matière de paix et sécurité (11.92 millions d'euros) contribuera à réduire les conflits et l'insécurité en Afrique centrale. Il vise à aider la CEEAC à développer ses capacités en cohérence avec son agenda de paix et de sécurité et les programmes de l'Union africaine au niveau continental. En renforçant les capacités de planification stratégique et de coordination de l'institution régionale, et en palliant le manque de formation des forces de police et des acteurs civils de la région, le projet doit permettre à la CEEAC de fournir à ses États membres un appui significatif dans les domaines réclamant une approche commune pour prévenir les conflits et faire face aux situations de crise.

Background

L'appui financier de la Commission européenne à la Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) s'élèvera à 41,92 millions d'euros au titre du Programme d'Action annuel 2010. Cette programmation s'inscrit dans le cadre du programme indicatif régional du 10^{ème} Fonds européen de développement, doté d'une enveloppe de 165 millions d'euros pour l'Afrique Centrale sur la période 2008-2013. Le Programme indicatif régional a été défini en concertation avec les deux ordonnateurs régionaux de la région que sont la CEEAC et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Il s'articule autour de trois domaines de concentration: Intégration économique et commerciale y compris l'accompagnement de l'accord de partenariat économique, Gestion des ressources naturelles renouvelables et Intégration politique.

La CEEAC comprend les pays suivants: Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et Tchad.

Site internet de la CEEAC: <http://www.ceeac-eccas.org/>

Pour plus d'information contacter:

Délégation en République Gabonaise
Pour le République Démocratique de Sao Tomé E principe et pour la
République de Guinée-équatoriale
Tél. : 00/241/73.22.50
Fax : 00/241 73 65 54
Site Web de la Commission : <http://www.ec.europa.eu>

